

Commune de Saint-Georges d'Oléron - « La Boulinière » :

Madame, Monsieur,

Le Département de la Charente-Maritime est propriétaire d'une parcelle de prairie sur la commune de Saint-Georges d'Oléron. Les enjeux écologiques de ce secteur concernent la préservation des milieux de transition entre clairière et boisement. La parcelle fera également l'objet d'une lutte contre les espèces exotiques envahissantes (mimosa d'hiver). Afin d'en assurer la gestion il est en recherche d'éleveurs intéressés pour l'exploitation de ces surfaces selon un cahier des charges défini.

Propriétaire :	Département de la Charente-Maritime
Nature du terrain :	Prairie naturelle sur un ancien terrain de camping caravaning
Usage exigé :	Pâturage et ou fauche
Surface totale :	992 m ² - (microparcellaire)
Type de mise à disposition :	Arrêté d'Occupation Temporaire d'une durée de 6 ans.
Redevance :	Mise à disposition à titre Gratuit

Résumé des principaux engagements à respecter :

- Maintien en prairie naturelle : Absence de retournement.
- Absence de fertilisation.
- Absence de traitements phytosanitaires.
- Pâturage équilibré (absence de sous ou sur pâturage) + gestion des refus par intervention mécanique.
- Pas de construction d'édifice.
- Pas d'affouragement (pas d'apport de foin sans autorisation préalable par le Département).
- Pas de modification des éléments paysagers (talus, haie, ...).
- Pas de travaux sans autorisation préalable du Département.

Contraintes particulières:

- Le site est un ancien terrain de camping caravaning ayant été restauré par les services du Département en 2022, l'objectif est de maintenir l'ouverture du milieu et de lutter contre le mimosa. Des rejets de mimosas sont présents sur le site suite à sa restauration.
- Une clôture en grillage a été posée par le Département.
- A la vue de la micro surface, le site semble plus adapté à un pâturage de courte de durée pour des petits animaux (poney, chèvres, brebis, ...)
- En période de pâturage, l'exploitant devra prendre en charge l'amenée de l'abreuvement sur le site, il n'y a pas de point d'eau existant.

(Le cahier des charges complet sera présenté à l'exploitant en cas de demande)

Localisation, Accès :

Se référer aux cartes en Annexes.

L'accès de la parcelle est possible depuis un chemin blanc, l'accès est facilité.

Références des parcelles à attribuer :

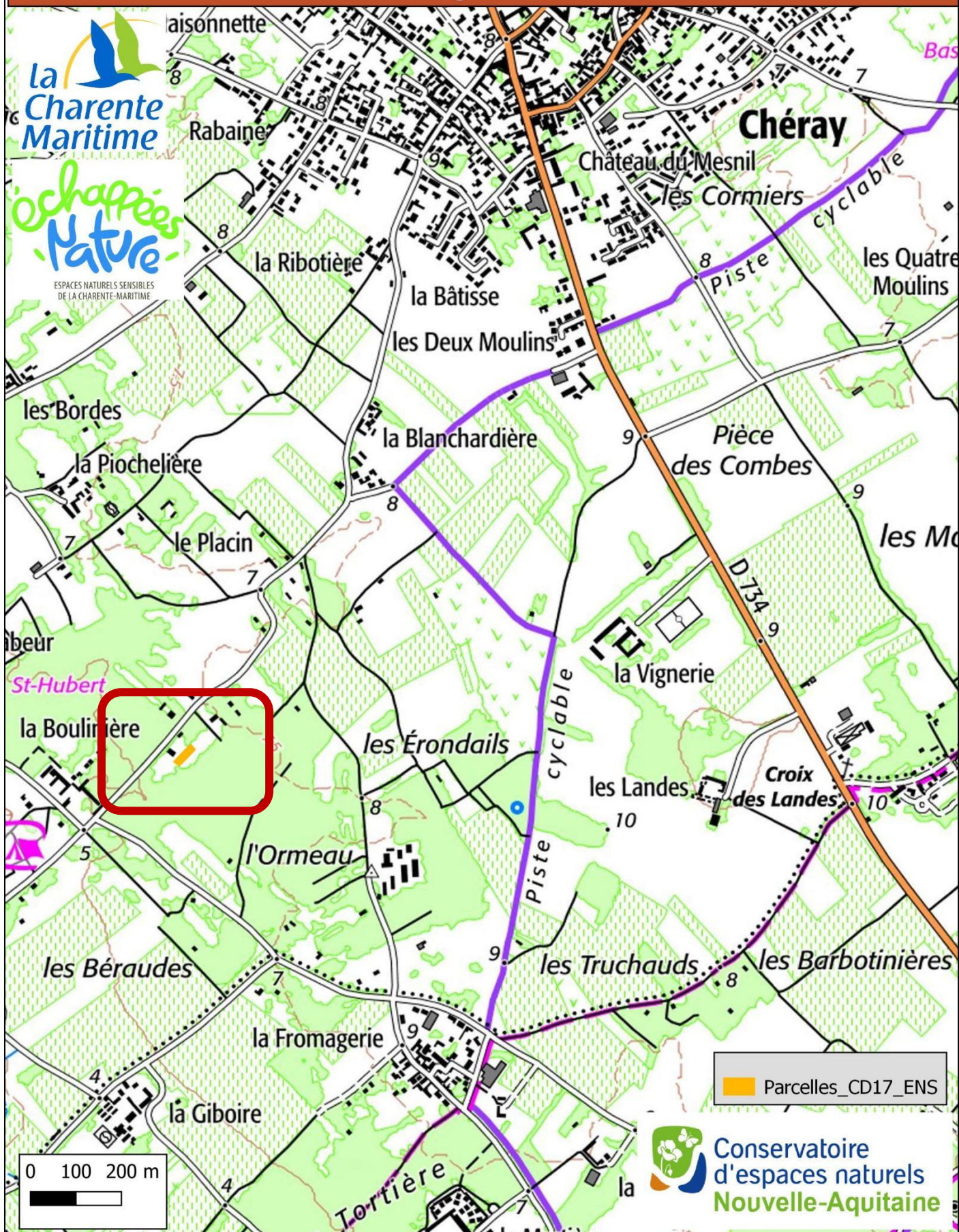
Commune	Lieu-Dit	Section	Parcelle	Surface en ha
SAINT-GEORGES D'OLERON	LA BOULINIÈRE	DI	n° 202	992 m ²
Total:				992 m²

Total des Surfaces : **992 m²**

Carte de localisation :

Zone à enjeux

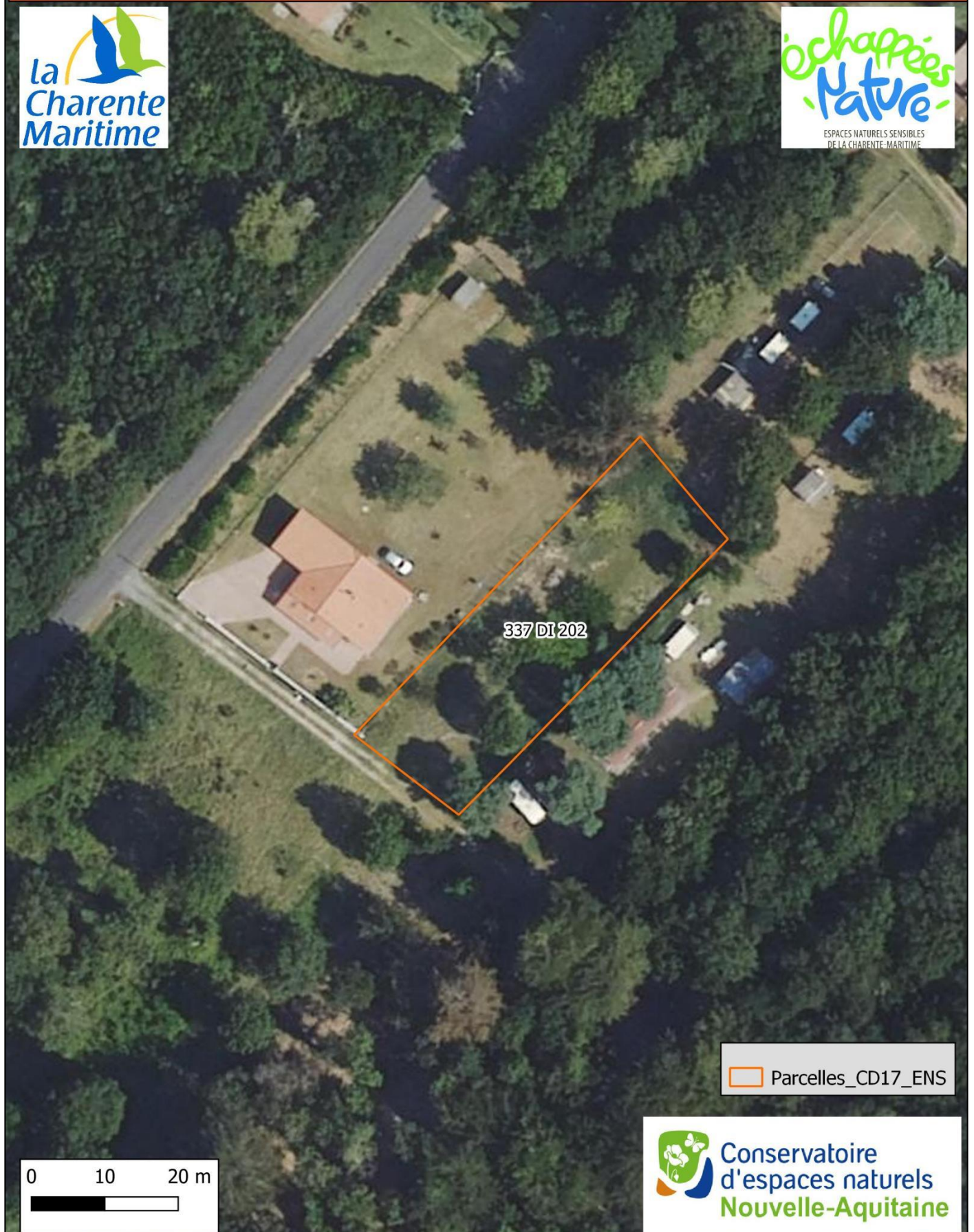
Commune de Saint-Georges d'Oléron - "La Boulinière"



Sources: CEN NA, Antenne Charente-Maritime (FS-2023), BD ORTHO (IGN, 2011), SCAN 25 (IGN, 2006).

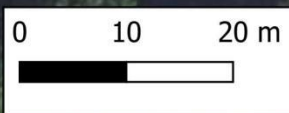
Carte des parcelles :

Zone à enjeux
Commune de Saint-Georges d'Oléron - "La Boulinière"



337 DI 202

Parcelles_CD17_ENS



Réception des candidatures :

Les candidatures écrites sont à adresser à la Communauté de Communes de l'île d'Oléron à l'adresse ci-dessous :

Jérôme POHU
Service développement économique - Agriculture Durable
Communauté de Communes de l'île d'Oléron
59 Route des Allées
17310 Saint Pierre d'Oléron
Ou par mail à l'adresse
agriculture@cdc-oleron.fr

Date limite de réception des candidatures le 10/01/2025 à 17 h

Pour d'avantage de renseignements, vous pouvez contacter

Au sujet de votre dossier de candidature :	<p>Gabriel BELMONTE : Anne LA PERRUQUE Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime Conseiller en développement local Pôle Économie & Développement Local 17-79 Ligne directe : 05 46 94 89 55 Portable : 06 84 63 67 37 Mail: gabriel.belmonte@cmds.chambagri.fr anne.laperruque@cmds.chambagri.fr</p> <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime 2 Avenue de Fétilly CS 85074 17074 LA ROCHELLE CEDEX 9</p> 
Pour des questions techniques ou liées au cahier des charges :	<p>Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) Anaëlle BISSONNET (Chargée de mission territoriale) a.bissonnet@cen-na.org Ligne directe : 05 46 88 12 56 Portable : 06 46 18 15 12</p>  <p>Blandine GAITEE Chargée du patrimoine naturel encadrant DEM DIR ENVIRONNEMENT MOBILITE blandine.gaitte@charente-maritime.fr 05 46 83 63 30</p> 